

« C'est arrivé près de chez vous » !

Jean-Pierre Lebrun

(85) *C'est arrivé près de chez vous*, c'est le titre d'un film qui a eu – peut-être beaucoup d'entre vous le savent-ils –, il y a deux ans, un retentissement inattendu. Ce film a été réalisé par trois jeunes namurois, encore étudiants à l'époque, qui, avec un très petit budget ont soutenu leur projet pour en fin de compte remporter un très vif succès au festival de Cannes.

Les trois compères étaient Rémy Belvaux, André Donzelle et Benoît Poelvoorde, ce dernier étant en même temps l'acteur principal du film. C'est une histoire tout à fait folle, c'est le cas de le dire ; d'emblée, nous assistons à des meurtres en série que le personnage principal s'évertue à décrire et à expliquer très méthodiquement : par exemple, il nous indique que pour pouvoir faire disparaître une victime en l'immergeant, il faut prendre en compte son poids, la densité de son ossature, etc. – allusion à l'affaire Grégory. Tout cela est extrêmement bien relaté et nous sommes ainsi emportés dans les considérations d'un tueur fou. On sait donc très (86) bien que l'on est au cinéma, que ce n'est pas la réalité mais en même temps... Et nous voilà, comme spectateurs, ainsi emmenés dans ce jeu, baladés sur la limite de ce qui est à la fois dans l'imaginaire et en même temps dans la réalité.

Je vous lis quelques commentaires faits par des critiques de cinéma qui vont vous faire percevoir, en tout cas à ceux qui n'ont pas vu le film, de quoi il s'agit et pourquoi je pense que *C'est arrivé près de chez vous* devrait nous intéresser au plus haut point. « Ben, le serial killer incarné jusqu'à une troublante perception par Benoît Poelvoorde, devient ainsi un signe et un lieu commun. Il *est* la télévision, il *est* le réel, mais fait communiquer *monstrueusement* l'un et l'autre par sa présence au cinéma. » En effet, ce film avait aussi la prétention de critiquer – en y participant – l'impudeur d'une émission célèbre de la télévision belge, *Strip-tease* qui entrait par le biais de la caméra dans l'intimité des gens les plus ordinaires. Cela donnait des séquences tout à fait extraordinaires, telle celle où on assiste à la conversation de deux femmes qui prennent le thé dans un établissement bien connu de Bruxelles et qui échangent des propos d'une banalité savoureuse. *C'est arrivé près de chez vous* – selon les propos de ses auteurs – se voulait une critique de cette émission. La réussite du film est de mener le spectateur au-delà du dispositif initial, au-delà du vrai faux reportage, au point que le dispositif et le spectateur, les filmeurs autant que le monde des regardants finissent par être dévorés eux-

mêmes par le tueur. « Si *C'est arrivé près de chez vous* est un vrai grand film sur l'image, dit encore un autre critique, c'est parce qu'il manipule son spectateur avec une habileté rare, l'invitant d'abord à rire des meurtres d'un psychopathe affable et pédagogue qui fait l'exposé de ses techniques en direct, puis abandonne brutalement cette mise à distance dans une scène de viol collectif que rien ne vient décaler d'un effet de réel sordide et que rend plus insupportable encore la complicité qui s'est créée auparavant entre nous et les violeurs. »¹

Et c'est là le moment de bascule du film : en effet, non seulement on y tue mais on y viole. Et non seulement le personnage central viole, mais il y entraîne à sa suite l'équipe du reportage et le spectateur lui-même ne peut (87) faire autrement que s'interroger sur sa participation. Cette scène est la clé du film puisqu'à partir de là tout le monde sort de la salle avec un impressionnant malaise.

Ceci pour introduire mon propos ; j'ai aussi trouvé écho à mon sentiment concernant ce film dans un article écrit par un sociologue belge particulièrement vif sur ces questions, Jean-Marie Lacrosse, qui définit ce film comme paradigmatique de notre société postmoderne². Il a d'ailleurs judicieusement mis en évidence deux petits traits que moi-même je n'avais pas repérés mais qui me semblent tout à fait intéressants. Dans le générique du film, la dédicace des trois réalisateurs, c'est : « A nos mères ». Et second trait, c'est que, dans ce film, de la loi ou de ses représentants, il n'en est jamais question. Vous voyez d'emblée dans quelle constellation nous nous trouvons.

Un autre élément que je voudrais vous amener parce qu'il va nous donner à réfléchir sur la pertinence ou pas de questionner l'existence des états-limites, c'est que je vous convie à faire l'observation suivante : c'est de constater qu'à force de jouer dans le virtuel, de zapper dans les images, d'aucuns ne savent plus très bien où ils sont³ et quand vous posez la question de savoir si l'usage du virtuel, si la télévision, si Internet, tout cela ne risque pas de semer le trouble, vous aurez curieusement deux sortes de réponses ; il y a des gens qui vous disent : c'est vrai, mais les gens savent bien que ce sont des images et que cela n'a rien à voir avec la réalité ; pour eux, il n'y a aucune ambiguïté possible. En revanche, d'autres personnes seront très sensibles au fait que cela peut avoir pour effet de ne plus très bien savoir où est l'image et où est la réalité, et que cette indistinction pourrait s'étendre. Je vous signale que ce sont des choses qu'on observe souvent, qui sont souvent ramenées aujourd'hui ; ainsi pensez à ce skin qui a été un des participants majeurs à la profanation de Carpentras, et qui (88) nous dit, dans l'après coup, que pour se rendre compte de l'horreur de son acte, il lui aura fallu attendre d'en voir le récit à la télévision.

A partir de ces quelques observations, je voudrais poser trois questions et essayer de les articuler quelque peu :

- La première qui est aussi la raison pour laquelle je me suis intéressé à cette question des états-limites : est-ce que notre social aujourd'hui favoriserait l'éclosion de ce que certains décrivent sous ce dénominateur de borderline ? Et si oui, en quoi ?
- Deuxième question : est-ce que les enseignements de Freud et de Lacan – et celui de

1 F. STRAUSS, « C'est arrivé près de chez vous », *Cahiers du Cinéma*, n° 457.

2 J.-M. LACROSSE, « Enquête sur un crime symbolique – A propos de "C'est arrivé près de chez vous", in *Recherches en communication*, n° 2, 1994, pp. 139-170.

3 Preuve en est s'il en faut : en donnant ce titre à mon exposé avant les vacances, je n'étais évidemment nullement au courant de ce qui allait dans le courant du mois d'août, ébranler la Belgique.

Lacan tout particulièrement – peuvent nous apporter quelque éclairage à ce sujet ? Est-ce que, autrement dit, nous pouvons dire autre chose comme lacaniens de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui les nouvelles pathologies ?

– Et troisième question : est-ce que cela nous donne certaines indications cliniques particulières concernant ce type de pathologie, concernant le travail de la cure mais aussi le travail de n'importe quel intervenant confronté à une telle phénoménologie clinique dans son travail quotidien ?

Première question donc : est-ce que notre social aujourd'hui vient favoriser ce type d'embarras ? A mon sens la réponse est très claire : je soutiens tout à fait que oui. Ça a déjà été articulé au cours de ces journées, mais je vais maintenant à mon tour tenter d'en dire quelque chose. Ce n'est pas sans rapport non seulement avec ce qu'il est convenu d'appeler « déclin de la fonction paternelle » mais aussi avec ce qu'il faut identifier comme l'emballement du processus. Pour ceci il suffit d'évoquer, comment la fonction paternelle a évolué en un siècle. La puissance paternelle a été abolie par la Révolution française. Mais le Code napoléon a très vite restauré l'autorité paternelle. Pour vous donner quelques repères : 1874, une loi sur la morbidité infantile selon laquelle le père peut être rendu responsable de la mort de son enfant. 1889, naissance de la loi sur la déchéance paternelle. 1898, loi sur le mauvais traitement infligé à son enfant. 1912, légalisation de la reconnaissance en recherche de paternité. 1935, suppression de la correction paternelle. Et plus récemment, comme (89) Charles Melman le rappelait ce matin, 1970, suppression pure et simple de l'autorité paternelle et remplacement par l'autorité parentale.

Il ne faut pas être psychanalyste pour se rendre compte des effets que cela induit. La preuve : une juriste réputée en Belgique, Marie-Thérèse Meulders, a dans des articles tout à fait clairs, montré l'impact et les conséquences d'une telle évolution. Entre autres, elle nous rappelle que « si la parenté se fonde le plus souvent sur des réalités biologiques, toute société humaine, en des formes uniformément variées, se donne le pouvoir de reconnaître ou non, de modeler, de configurer ou de défigurer ce donné naturel au point de parfois l'oblitérer complètement, ou au contraire d'établir une relation de parenté véritable là où il fait manifestement défaut. »⁴ Autrement dit, que ce qui est spécifique au droit de la filiation, c'est qu'il se fonde non pas tant sur du biologique, que sur du symbolique. Et que donc la question de la filiation n'a pas directement à faire avec la réalité biologique, contrairement à ce qu'on est en train de nous seriner, mais qu'au contraire c'est avec la réalité de la reconnaissance symbolique que doit se confronter la paternité

Et Marie-Thérèse Meulders ajoute que les caractéristiques de l'évolution du droit entraînent deux développements dans l'établissement de la co-responsabilité parentale. Il y a deux effets majeurs qu'elle repère tout à fait clairement : le premier, c'est la disparition du concept d'*autorité* au profit du concept de *responsabilité*. Si vous vous rappelez ce qui a été dit ce matin, il est intéressant de nous demander si autorité n'a pas rapport avec la place de S_1 , et responsabilité avec celle de S_2 . Puisqu'évidemment, la responsabilité est toujours du côté de l'Autre. En tout cas, disparition du concept d'autorité au profit de celui de responsabilité.

Et deuxième trait, dit-elle, encore plus spécifique : l'établissement de la co-responsabilité parentale au niveau juridique « opère un renversement de situation et assure une

4 M- T. MEULDERS, « Fondements nouveaux du concept de filiation », *Annales de droit de Louvain*, 1973, p. 292.

prépondérance de fait sinon de droit au profit de la mère »⁵. Voilà donc l'effet paradoxal : c'est que là où nous croyions (90) promouvoir l'« égalité », il nous faut constater que le fait de passer de l'autorité paternelle à l'autorité parentale équivaut de fait à donner une prépondérance au maternel.

Qu'est-ce qui s'est passé pour qu'on en soit arrivé là ? D'où vient cette prépondérance maternelle qui ainsi doublerait le déclin de la fonction paternelle ? Je m'en suis expliqué partiellement dans l'article paru dans le dernier numéro de notre Bulletin⁶, en invoquant l'avancée du discours de la science. Je dis bien *discours de la science*, ce qui ne veut pas dire énoncés de la science. Je ne sais pas si vous vous êtes aperçus, par exemple, que nous avons fait toutes ces journées – comme quelqu'un me le faisait remarquer hier – sous l'égide du tableau de Mendeleïev et que la particularité du tableau de Mendeleïev, c'est que l'on peut estimer en être le propriétaire, en l'occurrence comme vous le voyez indiqué « l'U.C.B. », l'Union Chimique Belge. Voilà une spécificité du discours de la science, c'est que l'on peut penser être propriétaire du symbolique. Vous ne verriez pas les dix commandements avec un cachet indiquant l'auteur.

Le type de lien social que le développement de la science va introduire, et surtout les implicites qu'il va véhiculer avec lui, voilà ce qui ne sera pas sans incidences sur les problèmes cliniques que nous rencontrons aujourd'hui. Je révoque simplement trois critères de cette évolution : subversion des registres du réel et du symbolique, disparition de l'énonciation, soit le fait qu'un énoncé scientifique vise toujours à faire disparaître l'énonciateur et qu'il n'est satisfaisant que quand il est arrivé à produire un énoncé qui n'a plus besoin de l'énonciateur pour avoir sa validité, disparition du caractère fondamentalement décevant de l'ordre symbolique, ce qui n'est pas sans évoquer ce que Jean-Louis Chassaing nous a dit hier à propos de la déception.

J'ai depuis ce travail, identifié quelques autres implicites que je voudrais quelque peu développer si vous le permettez : le gommage de la différence des places et de ce fait, la désinscription progressive de la (91) différence. La promotion des implicites du discours de la science sur le lien social a encore comme conséquence la délégitimation de l'autorité, ce qui vient d'être rappelé. Autre trait : l'évolution spontanée de ce type de discours ne peut être que désymboligène pour une raison simple, c'est qu'elle produit un emballement de la machine qui fait que non seulement nous assistons à l'effacement de l'énonciation mais surtout, à la génération suivante, à l'effacement de la trace de l'effacement. Et en trois générations comme le travail de Lacan nous a déjà permis de l'identifier pour l'éclosion de la psychose, nous pouvons aboutir à ce que soit désinscrite l'énonciation. Enfin, dernier trait qui a toute son importance : la promotion des implicites du discours de la science aboutit à l'éviction de la dimension de l'altérité. A tel point que je m'étais autorisé dans un colloque consacré à la sociologie de l'amour de demander : comment allons-nous aimer demain ? Comment allons-nous aimer demain si d'une part nous savons que l'enjeu de l'amour, c'est de sortir de l'amour narcissique, si pour ce faire l'introduction à l'altérité par la fonction paternelle est capitale et si, dans l'évolution actuelle, c'est à un déclin de cette dite fonction que nous assistons, comment allons-nous aimer demain ?

5 M-T. MEULDERS, « Vers la co-responsabilité parentale dans la famille européenne », *Revue trimestrielle du droit familial*, 1991, p 27.

6 J-P. LEBRUN, « Hypothèses sur les nouvelles maladies de l'âme », *Le Bulletin freudien*, n° 28, pp. 9-57.

En tout cas, ces caractéristiques viennent, et c'est ce que j'avais déjà proposé à Grenoble, promouvoir l'existence d'un symbolique virtuel qui n'est donc plus organisé par la référence phallique et qui du coup évidemment implique la disparition progressive de ce qui fait lien entre nous, humains, puisque c'est quand même par le fait de la parole que nous sommes de la même famille. En sécrétant un symbolique virtuel, le discours de la science en est venu à ébranler la place du père. Je dis bien la place, car il ne s'agit pas tant de la façon dont les papas sont en jeu, que de leur place. Or cette configuration du symbolique virtuel n'a plus tout à fait les caractéristiques de l'ordre symbolique humain qui nous a caractérisé depuis l'aube des temps et il nous faut constater que, pendant bien longtemps cela a été la charge de la religion de garantir peut-être « abusivement, et de manière forcée » mais quand même de garantir justement le tiers en venant au père donner la place que nous connaissons. Ce ne sont donc pas des symboliques de même nature, le symbolique de l'ordre humain et le symbolique virtuel sécrété par le discours de la science. Nous pourrions dire que l'un est un symbolique qui laisse la place à l'altérité alors que le (92) symbolique de la science, si tant est qu'il faille encore l'appeler symbolique, est plutôt homogène, il se reduplique, il se répète sur le modèle des clones mais il n'introduit pas et ne laisse pas sa place à l'autre. C'est un système pseudo-symbolique où il n'y a pas de vraie place pour la différence : ni pour la différence de générations, pas plus que pour la différence des sexes.

Pour la différence des générations, il n'y a plus de place, puisque ce que dit le chef vaut autant aujourd'hui que ce que dit celui qui ne l'est pas, étant donné que, de toute façon, c'est à l'étalon des savoirs que ce qu'ils disent l'un et l'autre va être jugé. Or ce qui est le propre de notre dimension symbolique originelle, pour l'appeler ainsi, c'est d'être toujours mis en demeure de devoir assumer que nous ne sommes pas tous sur le même pied. Aller voir l'exposition de Francis Bacon à Paris, il y a là une très longue interview de Bacon qui dit la chose très simplement : « le problème c'est qu'on ne naît pas égaux ! » Ce n'est pas pour cela qu'il faut rester dans l'inégalité et l'injustice. Mais au moins il faut partir du fait qu'il y a au départ, une série d'inégalités avec lesquelles il va falloir faire. Nous ne sommes pas tous sur le même pied que nous le voulions ou pas, c'est comme ça. Ne fut-ce que parce que le père est toujours celui qui restera profondément l'étranger pour le fils. Ne fut-ce qu'à cause de cela, il y aura toujours une dissymétrie véhiculée dans l'ordre symbolique originel que transmettait la tradition. Alors que dans le symbolique apparenté à la science, celui que j'appelle le symbolique virtuel, nous avons une disposition essentiellement symétrique : tout vaut pour tout et à savoir égal, tout est sur le même pied. Pas question donc de donner à partir de ce symbolique virtuel une préséance quelconque à ce qui pourrait faire venir autorité du fait d'une différence de place. Ne reste que la soi-disant autorité de la science et des connaissances.

Alors entendons-nous bien : ce symbolique virtuel n'a pas fait disparaître l'autre, celui que je qualifie d'originel. Et il ne s'agit pas ici de regretter ce qui a permis les progrès que nous connaissons. Mais ça ne doit pas nous empêcher d'identifier les conséquences du surgissement du discours de la science. Tout se passe désormais comme si le sujet se trouvait face à deux symboliques et que ceci le mettait dans une position quelque peu curieuse, comme par rapport – selon une expression que les Belges ont (93) l'habitude d'entendre – à deux régimes linguistiques : l'un, enchaîné au signifiant phallique, l'autre déchaîné, tout-pas-phallique. Et entre ces deux langues, ces deux régimes, subsisterait la possibilité artefactuelle

d'un no man's land, d'un entre-deux. Et ne me demandez pas si cet espace intermédiaire existe parce que je vous répondrais qu'il n'est sans doute rien d'autre que ce que nous connaissons aujourd'hui sous l'appellation d'adolescence. L'adolescence auparavant n'était pas ce long temps qui permettait qu'on reste entre deux âges. C'était un rite de passage, qui vous sortait de l'enfance pour entrer dans l'âge adulte. Mais ce n'était pas ce long moment qui aujourd'hui s'éternise et qu'il faudrait peut-être appeler désormais l'adolesc-i-ence parce qu'il est, sans aucun doute, concomitant à l'émergence du discours de la science et qu'il autorise l'inachèvement du Nom-du-Père qu'a évoqué Jean-Paul Hiltbrand ce matin. Il se pourrait donc bien qu'aujourd'hui, le symptôme d'un sujet, même si cela renvoie à son histoire singulière, tiendrait à ce qu'il puisse « profiter » de ce qui se passe dans le social pour pouvoir rester dans cet entre-deux que nous avons évoqué.

Deuxième question : est-ce que l'enseignement de Lacan nous permet d'articuler quelques repères ? Pouvons-nous mieux dire à propos de cette substitution du discours de la science à celui de la religion ? Si le social d'aujourd'hui favorise, par la mise en place d'un symbolique virtuel, un fonctionnement maternel, où tout serait possible, il désavoue de fait la place du père. Il ne faut dès lors plus nous étonner que ce qui est promu par ce social, c'est une jouissance Autre, telle que nous avons évidemment l'habitude de la repérer, par exemple, dans la toxicomanie. Nous pourrions aussi identifier de nombreux autres effets de cette modification et dès lors les considérer non plus comme incongrus, mais plutôt comme des réponses du berger à la bergère. Si le social assure un fonctionnement maternel, autrement dit, s'il valorise l'inceste, il est évident que cela pose quelque question au sujet qui se trouve dans un tel contexte. L'un des effets va être, par exemple, quelque chose que l'on ne repère peut-être pas tout de suite, que, si effectivement est délégitimée la position de l'autorité, la voie est ouverte pour la dévalorisation du politique. Parce que fondamentalement le fonctionnement du politique n'est possible qu'à partir de la différence des places, il ne se tient pas des connaissances, pas plus que du savoir des (94)experts. Même si ces derniers peuvent contribuer à éclairer le politique, il s'agit toujours finalement de prendre une décision à partir de la place occupée. Le fanatisme religieux dont nous constatons le retour ne devrait pas tellement nous étonner dans la mesure où il n'est qu'une réponse, je ne veux pas dire qu'elle soit adéquate, mais en tout cas elle n'est qu'une tentative de répondre en se rigidifiant à ce à vau-l'eau dans lequel d'aucuns ont l'impression d'être emportés. Le racisme non plus puisque qu'en sa structure, la promotion du discours de la science et des implicites qu'il véhicule avec lui concernant la désinscription de la différence ne peut évidemment que nous rendre la différence encore davantage insupportable.

De la même façon d'ailleurs, pas mal de difficultés de nos vies associatives doivent sans aucun doute relever de ce que la différence des places n'est plus respectée et que cet effacement est également un empêchement à pouvoir métaboliser la conflictualité. Sans cette reconnaissance, nous sommes condamnés à nous regarder comme des chiens de faïences ; au nom de quoi pourrait-on sortir de l'affrontement ? Raison probablement pour laquelle, nous assistons à l'émergence de deux mouvements contradictoires : : d'une part, le surgissement de violence dans le réel et, d'autre part, un mouvement de pacification qui fait que pas mal de groupes associatifs doivent, pour préserver leur existence, positionner des chiens de garde afin de tenir à distance tout ce qui pourrait ouvrir une éventuelle conflictualité et en

revanche, faire au plus vite consensus pour s'en préserver. Cela peut constituer une véritable stratégie, en tout cas dans certaines institutions, où l'on peut très bien la voir à l'oeuvre pour qu'on ne rencontre pas cette différence parce qu'évidemment, dans un tel contexte, celle-ci ne pourrait qu'amener l'explosion du groupe.

Autre trait qui pourrait être en rapport avec cette organisation : on a évoqué à plusieurs reprises des pathologies nouvelles, des phénoménologies cliniques qui se présentent différemment, et peut-être justement ce que certains auteurs ont appelé états-limites. Aussi peut-être bien de nouveaux types de fonctionnement de la réalité psychique, tel que celui que Czermak évoquait, à savoir une recrudescence des passages à l'acte dans la cure. Est-ce que tout ceci est recouvert par ce qui est désigné comme états-limites ? Je n'en sais rien, mais ce qui est certain, c'est que dans une configuration (95) telle que j'essaie de vous la faire pressentir au niveau du social aujourd'hui, le sujet quel qu'il soit, est confronté à un type nouveau de difficulté. Et je pense que comme cliniciens, nous sommes obligés de prendre en compte autant ces difficultés particulières que leurs effets. Autrement dit, nous sommes obligés de ne plus considérer comme allant de soi ce qui pour d'aucuns ne va de soi du tout, c'est-à-dire cette capacité de distinguer réel et imaginaire ; il n'est plus sûr que pour certains, cette distinction aille de soi justement. Nous avons aussi évoqué ce matin et c'est également ce que Jean-Jacques Rassial répondait à Nicole Stryckman hier lorsqu'il rappelait que ce qu'il avait appelé « validation » ne visait pas la question du Nom-du-Père mais celle des Noms-du-Père, c'est-à-dire l'usage que certains sujets peuvent – ou ne peuvent pas justement – faire d'un Nom-du-Père pour pouvoir soutenir cette validation qui leur permettrait de sortir de l'état de panne de symbolisation dans lequel ils se trouvent. C'est qu'ils font un mauvais usage – un mésusage comme dit Jean-Jacques Rassial – de la question des Noms-du-Père, et pas du Nom-du-Père, ce dernier étant bel et bien inscrit par ailleurs. Donc, ils ne savent pas se servir du père. La question étant : est-ce qu'ils ne veulent pas s'en servir ou est-ce qu'ils ne peuvent pas s'en servir ? On dit qu'il ne veut pas, disait Lacan, à propos de Hamlet ; lui dit qu'il ne peut pas : ce dont il s'agit, c'est qu'il ne peut pas vouloir. Voilà la difficulté.

Alors vous voyez l'enjeu de cette question des états-limites : il ne s'agit pas de savoir si oui ou non il convient de donner tout le crédit que certains donnent à ce concept, mais plutôt d'identifier si ce que des collègues d'autres institutions et se référant à d'autres enseignements, venaient indiquer des difficultés auxquelles ils se trouvaient désormais avoir à faire, pouvait être éclairé par ce que Lacan nous a légués comme concepts. Pouvons-nous tenir là-dessus d'autres propos que simplement nous contenter d'avancer : ce qu'ils disent là ne vaut rien au regard de notre conceptualisation ? Je trouve, au contraire, que cela vaut peut-être la peine – ne fut-ce que pour indiquer que ce qu'ils désignent ainsi, nous pouvons l'aborder tout à fait autrement, qu'il ne s'agit pas justement d'en faire une sorte de catégorie clinique, d'étiquette soi-disant nouvelle – de le reconnaître comme effet d'un processus qui relève de l'évolution de notre social aujourd'hui.

(96) Il s'agit donc de prendre en compte ce que d'aucuns ont essayé de collecter sous cette appellation d'états-limite. De quoi s'agit-il ? Voilà un petit peu comment je répondrais à ma deuxième question.

Et pour terminer, ma troisième question : est-ce que cela a des conséquences sur notre clinique aussi bien celle de la cure que celle de nos pratiques pour autant qu'elles

veuillent tenir compte de ce que l'analyse nous apprend ? j'en donnerai ici deux ou trois exemples. Un tout premier que je me permets de reprendre à ce que disait Melman tout à l'heure lorsqu'il évoquait ces deux jeunes qui étaient venus seulement « profiter » de l'adresse transférentielle au père. Il faut peut-être d'abord laisser cela se déployer pour qu'après, il puisse y avoir effectivement travail d'analyse. Un deuxième trait va dans le même sens : c'est qu'il y a peut-être un travail à faire pour nous assurer que certaines choses qui sont considérées comme allant de soi dans l'ordre symbolique, soient effectivement inscrites : il y a un exemple à ce propos que j'ai trouvé intéressant et qui me vient du voyage de l'Association freudienne à La Martinique ; dans cet endroit, où vous avez beaucoup d'indications de limitation de vitesse, il y a aussi très souvent des cassis qui sont adjoints à ces indications de limitations de vitesse. Quand j'ai demandé pourquoi il y en avait autant à Jeanne Wyltord, elle m'a répondu que , justement c'était parce qu'on ne les respectait pas ; alors mettre une limitation de vitesse, ça ne suffisait pas, il fallait se soutenir d'éléments réels ; mais le plus intéressant, c'est que ces cassis, ils les ont appelé des « gendarmes couchés ». Alors peut-être pouvons-nous en tirer la leçon qu'il ne suffira plus de rappeler la limite, mais qu'il conviendra d'y associer des cassis parce que les sujets qui sont en train de s'adresser à nous aujourd'hui ne disposent plus que d'un symbolique virtuel.

Et je vous livre ici une vignette clinique qui sort un peu de nos références habituelles. Je me rappelle d'un patient qui avait une propension à la violence parlée peu banale. Il lui était arrivé d'ailleurs de se faire éjecter plusieurs fois de son travail parce que vraiment il ne se gênait pas pour dire ce qu'il avait à dire. Ce n'était pas une violence physique mais vraiment un déchaînement de violence orale. Et sans aucune limite à cet égard, ce qui évidemment lui valait quelques embarras. Ce n'était d'ailleurs pas pour ce motif qu'il venait. Il venait pour un tout autre symptôme : il venait pour (97)impuissance. La cure se déroule pendant un certain temps, et je me rends compte qu'à un moment donné, il vient me dire que tout est en train de se passer comme si progressivement, il sentait monter en lui cette violence à l'égard d'un de ses interlocuteurs du moment.

A la fin d'une séance où le ton en dehors de la cure était en train de monter, je lui ai demandé de s'asseoir en face de moi. Ce n'était pas la position habituelle qu'il occupait. Et je lui ai dit : écoutez, je vous précise quand même que tout ce que vous ferez dans les jours qui suivent et tout ce que vous évoquez là, sera sous votre seule et entière responsabilité. Autrement dit, je lui ai rappelé qu'il ne s'agissait pas de profiter de qui que ce soit – en l'occurrence de prendre pour abri le fait qu'il venait parler régulièrement – pour éviter les conséquences de ses actes. Cela fait deux ou trois ans que cette affaire s'est passée, et dans l'après coup, je pense que cela a vraiment été un moment tournant de la cure pour ce sujet. On pourrait épiloguer sur cette affaire mais je pense qu'il y a là peut-être des indications qui rejoignent le dernier point que je voudrais vous livrer.

Si l'hypothèse que je vous amène se tient quelque peu, elle revient à dire que les sujets aujourd'hui ne rencontrent plus l'énonciation, qu'ils rencontrent surtout des énoncés évidés de leur dimension d'énonciation. Alors dans de telles conditions, il n'est pas sûr que l'on puisse rencontrer ce que nous appelons le manque dans l'autre. Ils rencontrent plutôt le manque de la trace de manque dans l'autre. C'est-à-dire qu'ils rencontrent l'absence d'Autre. Autrement dit, ils n'ont plus « lieu » : leur existence à la limite n'a plus lieu. Alors, s'il en est ainsi

pour ces sujets, que signifie en ces conditions et quelle valeur attribuer à ce que l'analyste se taise ? Est-ce qu'il suffit dans ce type de dispositif de garder le silence ? Parce qu'effectivement, il semble bien que la position évidemment répétitive, que l'analyste va occuper dans le transfert, sera celle d'être aussi un lieu évidé d'énonciation, et que le silence ne vient alors que pérenniser cette position. Peut-être que là, il y a quelque chose qui devrait nous inciter à la réflexion.

Voilà, de toutes ceci, il me semble qu'il va s'avérer de plus en plus important de tenir compte et c'est pour ça que je trouvais judicieux de mettre cette question au travail.